

Pour un dispositif d'insertion permettant à toutes les personnes à l'aide sociale de s'insérer dans la société

Le canton du Jura a mis en place un dispositif d'insertion des personnes à l'aide sociale performant et centré sur l'insertion professionnelle. La loi d'action sociale de 2000 a permis de dynamiser ce dispositif qui a répondu et répond encore à de larges besoins en la matière.

Cependant, 2 éléments sont venus niveler ce dispositif : la crise économique d'une part, les révisions des assurances sociales d'autre part. De fait, les personnes à l'aide sociale n'ont à peu près plus accès au marché du travail traditionnel :

- La crise économique a rendu très aléatoire le retour dans le marché du travail traditionnel des personnes à l'aide sociale qui suivent un programme d'insertion professionnelle
- La révision des assurances sociales a creusé un fossé entre les personnes assurées (chômage, assurance invalidité) et celles qui ne le sont pas ou plus (aide sociale).

C'est pourquoi il est nécessaire de penser et de mettre en place des dispositifs d'insertion sociale, en complément à l'offre existante qui est à maintenir.

L'insertion sociale en quelques mots :

1. Postule que chaque personne a au moins une qualité (en dehors du travail) à faire valoir dans la société
2. Permet à chaque personne de bénéficier d'un temps d'insertion dans la société, malgré le manque de capacité ou de place de travail
3. Construit à partir du « savoir/pouvoir faire » et du « savoir/pouvoir être » des personnes concernées et avec elles – en dehors de leur capacité de travail – des mesures d'insertion sociale appropriées à chacune d'elles
4. Favorise et formalise par contrat, dans un rapport de confiance entre les travailleurs sociaux et les personnes à l'aide sociale, un temps minimal d'insertion sociale (de 5 jours par semaine dans la mesure du possible à 1 simple rendez-vous hebdomadaire par exemple avec un thérapeute ou un groupe avec lequel on mène une activité de loisirs ou de formation).

Nous demandons au Gouvernement de mener une étude sur la définition des mesures d'insertion sociale à instaurer dans le canton en complément aux offres actuelles d'insertion fondamentalement axées sur l'insertion professionnelle.

Delémont, le 24 avril 2013

Groupe Cs-Pop et ~~Les~~ Verts

André Parrat

M. P. Moscher
Min.
JKR

J. S.

Alain Guerin

H. P. F. F. F.

Alain Guerin